



BAREME DES HONORAIRES

au 01/06/2023

Transactions sur immeubles sans perception de fonds

VENTES IMMOBILIERS NEUFS

Commercialisations d'appartements neufs en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) en Prix Directs Promoteurs (aucun frais d'agence) – rémunérations variables à la charge du promoteur vendeur.

Vous bénéficiez également des campagnes nationales, offres et remises promoteurs.

TRANSACTIONS IMMOBILIERS ANCIENS

Honoraires à la charge du vendeur sauf mention contraire demandée par le mandant.

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
De 1 à 20 000 €	2 500 €
De 20 001 à 50 000 €	4 000 €
De 50 001 à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 à 200 000 €	5,5 % du prix net vendeur
De 200 001 à 500 000 €	5 % du prix net vendeur
De 500 001 à 650 000 €	4,5 % du prix net vendeur
A partir de 650 001 €	4 % du prix net vendeur

ESTIMATIONS

Offerte dans le cadre d'une mise en vente